

LIGUE BFC - Championnat LM3.

1- Nombre d'équipes engagées : 22 (composition des équipes selon règlement FFSB).

- Jura : 9
- Yonne : 1
- Nièvre : 0
- District : 7
- Côte d'Or : 5

2- Dates et lieux des rencontres :

Dates	GROUPE A 5 jeux	GROUPE B 5 jeux
Journée 1 23 novembre 25	Champagnole 39 4 parties	Besançon 25 4 parties
Journée 2 14 décembre 25	Saint Claude 39 3 parties	Belfort 90 3 parties
Journée 3 15 février 26	Chenove 21 4 parties	Poligny 39 4 parties
Tournoi final 08 mars 26	8 jeux Chenôve 21	

3 - Cahier des charges :

- Quatre qualifiés à l'issue des quatre journées (+1 au fédéral de ligue) sous réserve du nombre de qualifiés accordés par la FFSB
- Trois ou quatre parties par journée (voir tableau ci-dessus)
- Parties en 1 h 45.
- Programmation horaire :
 - * journée à 4 parties : 8h 30 – 10h45 – 14 h 00 – 16 h 15.
 - * journée à 3 parties : 10 h 00 – 13 h 45 – 16 h 00
- Engagement 150 € par équipe.
- Redistribution de 20 € par partie gagnée, 10 euros par équipe en cas de match nul (une partie office n'est pas primée)
- Prix des repas par les clubs organisateurs fixé au maximum à 18€/personne, eau et vin compris
- Repas de l'arbitre et de l'assesseur pris en charge par le club organisateur.
- Les arbitres sont désignés d'entente par la commission des arbitres de la ligue BFC et le CBD organisateur et défrayés par la Ligue.
- Les assesseurs sont mis à disposition par le CBD organisateur d'entente avec la ligue BFC

- Déclaration des équipes sur Bouly par les CBD et paiement par virements des engagements à la Ligue (courant octobre) par les CBD qui encaissent au préalable les engagements de leurs clubs.
- Gestion du championnat sur Bouly par Nathalie PENNERAT (chaque partie gagnée attribue 1 point individuel de catégorisation).

4- Déroulement du championnat :

Selon le processus défini par le document joint : Ligue Bourgogne Franche Comté, Concours M3, saison 2025/2026,

Résumé ainsi :

- classement sous forme d'un championnat : partie gagnée 2 points, nul 1 point, défaite 0 point.
- à l'issue de chaque journée, classement établi par addition des points.
- à l'issue des trois premières journées, les deux équipes classées 1^{ère} de leur groupe sont qualifiées pour le Championnat de France quadrettes
- 4^{ème} journée : tournoi qualificatif afin de qualifier 2 équipes supplémentaires pour le France.

En cas d'égalité :

En cas d'égalité parfaite entre plusieurs équipes, leur classement final sera déterminé comme suit :

* par le plus grand nombre de parties gagnées et, en cas d'égalité, d'après l'ordre prioritaire ci-après :

- Le plus grand nombre de points faits au total,
- Le plus petit nombre de points laissés faire au total,
- Le résultat de la partie ayant éventuellement opposé les ex-æquo,
- La partie perdue avec le plus faible écart,
- La partie perdue avec le plus grand écart

Diffusion des résultats et des classements à l'issue de chaque journée par Nathalie PENNERAT aux présidents de CBD, président d'AS concernées et capitaines d'équipes.

Pour chaque équipe engagée :

- * Une lettre d'engagement sportif des équipes M3 est validée par le président de l'AS et le capitaine d'équipe
- * La charte de bonne conduite saison 2025 – 2026 est soumise à la signature de tous les joueurs constituant les équipes déclarées

Après émargement, ces documents sont transmis sans délai à N PENNERAT, nanoukeim@gmail.com ou remis à l'assesseur au plus tard avant le début de compétition de la 1^{ère} journée

En cas de non respect de ces engagements, la Ligue BFC s'autorise à la prise de sanctions.

NOTA : Règlement sportif LM3

2 licences de l'équipe de base doivent être déposées,
2 « jokers » au maximum